

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 9 mars 2015, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

 Mesdames les conseillères

 Johanne Bouchard
 Manon Brassard

 Messieurs les conseillers

 Martin Gagné
 Luc Gilbert
 Réjean Lacasse
 Charles Lessard

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-trésorière,
 Madame Lynda Tremblay

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2015;
4. Dépôt de la liste des comptes du mois de février 2015;
 1. Camping Bon-Désir :
 - 1.1. Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion,
 - 1.2. Dépôt de la liste des comptes février 2015,
2. Période de questions;
3. Dossier conseil sans papier – participation municipale à l'achat d'une tablette pour le maire à titre de membre du Conseil de la MRC de la Haute-Côte-Nord;
4. Avis de présentation d'un règlement pour la modification du règlement de zonage en vue d'implanter une tour de communication dans la zone 100-F;
5. Avis de présentation d'un règlement pour la modification du règlement de zonage en vue de permettre l'implantation d'une résidence secondaire dans la zone 105-C;
6. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – confirmation de réalisation des travaux;
7. Rachat du photocopieur pour le montant résiduel en référence au contrat de crédit-bail de 2010;

8. Service incendie – recommandation de nouveaux pompiers;
9. Projet d’informatisation de la bibliothèque municipale – convention de subvention dans le cadre du programme SIMB (Système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée);
10. Projet d’installation de lumières au LED sur le réseau d’éclairage public;
11. Quai des Bergeronnes – mandat d’arpentage des nouvelles installations;
12. Corporation touristique des Bergeronnes – demandes de participation municipale pour l’exploitation du kiosque d’information touristique pour 2014;
13. Correspondance et informations :
 - Agriculture, Pêcheries et Alimentation/Agriboréa – invitation à la journée agricole nordique du 12 mars 2015,
 - GREMM – remerciements pour don reçu dans le cadre de la campagne « Adoptez un Béluga »,
 - Projet Éd pou lékol – demande de don d’ordinateurs portables usagers,
14. Demandes de commandites, d’aide financière ou de cotisation annuelle :
 - Action-chômage de la Haute-Côte-Nord – demande d’aide financière et invitation à participer à un radiothon qui se tiendra à la radio CHME le 20 mars prochain,
 - Festi-livre Desjardins – demande de commandite pour l’organisation de la soirée d’ouverture le 30 avril prochain dans le cadre de la 15^e édition du Festi-livre,
 - Festi-livre Desjardins – demande de commandite pour le brunch-bénéfice de clôture au profit des élèves de l’école Dominique-Savio qui aura lieu le dimanche 3 mai,
 - Festi-livre Desjardins – demande d’utilisation du gymnase et la grande salle de la polyvalente des Berges, à titre gratuit,
15. Varia :
 - a)
 - b)
 - c)
16. Période de questions;
17. Fermeture de l’assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l’assemblée régulièrement constituée.

15-03-1821 Lecture et adoption de l’ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, avec la modification suivante :

- Ajout à Varia, des points suivants :
 - Achat d'un camion de service usager pour le service incendie – désignation de représentants municipaux pour vérifier l'état d'un véhicule en vente à la Ville de Québec;
 - Camping Bon-Désir – présentation du projet d'achat d'équipements récréatifs ;

QUE l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

15-03-1822 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2015, tel que présenté.

15-03-1823 Dépôt de la liste des comptes de février 2015 pour la municipalité et la salle de quilles

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de février 2015

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **136 947.52 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2015-02			
Apsam	Formation en espaces clos	577.65 \$	
Ate-Sou-Ma	Barrière de sécurité aréna	574.88 \$	
Brière, architecte	Inspection et analyse pour mise aux normes aréna	1 466.85 \$	
Camping Bon-Désir	Projet phase II	2 870.78 \$	
Centre Archéo-Topo	Travaux remise en état plancher des locaux	434.61 \$	
Club Lions			
Bergeronnes/Escoumins	Défis des entreprises municipalité et incendie	250.00 \$	
Consortium TDA Roche	Honoraire réfection du quai	2 293.75 \$	
Dessau	Assistance technique eau potable 2014	3 104.33 \$	
Environnex	Test d'eau	98.23 \$	
Équipements GMM inc.	Location équipement	306.54 \$	

Éthier avocats	Mandat récupération taxe oct-déc 2014 Honoraires plus tx	12 284.23 \$	
Fédération québécoise des Municipalité	Frais transport	33.61 \$	
Formiciel	Formulaire chèques	473.70 \$	
G.L.R.	Produits entretien et alimentation	151.48 \$	
Garage Janine Boulianne	Sac fourre-tout, silicone équipements station pompage , joints , nettoyeur pièces et freins	140.88 \$	
Groupe CCL	Feuilles pour livre des minutes	366.68 \$	
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement	465.00 \$	
Industrie Canada	Renouvellement autorisation de radiocommunication	321.00 \$	
J.M.B.R. (Rénovations)	Quincaillerie	820.39 \$	
Lépine (Produits Sanitaires)	Produits ménagers , produits ménagers et accessoires de nettoyage	334.08 \$	
Les Entreprises Carl Brassard	Installation système audio caserne, entretien lumière de rues	597.61 \$	
Les Pétroles Paul Larouche	Huile à chauffage	1 369.29 \$	
Louis-Philippe Lepage	Quincaillerie et toiture aréna	2 659.18 \$	
Papeterie du fleuve	Fournitures et caisse de papiers	931.30 \$	
Pièces d'Auto Deschênes	Calcium	252.84 \$	
Plomberie Conrad Martel	Dégeler eau édifice, projet réfection Archéo Topo	1 310.22 \$	
S.R.V (Constructions)	Déneigement camping pour installation poteaux Hydro-Québec , isolation toiture aréna	2 184.53 \$	
Services Info-comm	Batterie de secours	91.97 \$	
Transport Imbeault	Entretien tracteur, entretien F-150 2 rotules de roue, soudure fichoir, filtre air, huile et filtrer huile	543.64 \$	
Tremblay Bois Mignault	Honoraires réfection du quai problématique du béton - honoraires revendications territoriales	6 751.54 \$	
Vip Kenwood	Télécommunication	173.27 \$	
TOTAL:		44 234.06 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2015-02			
Poste Canada	Timbres	293.19 \$	4994
Francis Bouchard	Déplacement politique maritime à Québec	265.30 \$	4996
Transport Larouche	Contrat déneigement versement 4 sur 6	17 216.34 \$	4998
Luc Caron	Domage et intérêt	258.34 \$	4999
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement	472.50 \$	5000
FISA	Cotisation syndicale	110.09 \$	5001
Les Entreprises de Construction OPCR	Contrat réfection Archéo Topo	2 964.58 \$	5002
Caureq	Répartition incendie	321.30 \$	5003
Restaurant ChantMartin	Intervention incendie	48.18 \$	5004
Centre de services partagés du Québec	Livre guide d'aménagement centre d'archive	35.95 \$	5005
Poste Canada	Timbres pour envoi compte de taxes	586.38 \$	5043
Johanne Maltais	Frais conciergerie	340.00 \$	5047
Joëlle Pierre	Déplacement rencontre SADC plan d'affaires camping	17.10 \$	5048
Pascal Gaudreault	Chauffe main lors des interventions	18.53 \$	5049
Antonin L'Heureux	Rémunération salle polyvalente	60.00 \$	5051
Francis Bouchard	Déplacement rencontre Tadoussac, maire, DG, directeur incendie	22.05 \$	5052
La Croix Bleue	Assurance collective	1 514.58 \$	5053
Les Entreprises de Construction OPCR	Contrat réfection Archéo Topo	63 210.35 \$	5054
Bell Canada	Télécommunication	133.76 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Essence service incendie et camion	100.65 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité caserne 35 jrs	1 901.86 \$	Accès D
Videotron	Télécommunication et internet	129.10 \$	Accès D
Bell Mobilité	Frais cellulaire	173.40 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité municipalité	1 086.78 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		91 280.31 \$	
TOTAL:		135 514.37 \$	

**DÉPENSES
SALLE DE QUILLES**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2015-02			
G.L.R.	Produits nettoyants, ampoules,	83.88 \$	
G.L.R.	Aliments	528.55 \$	
Pièces d'Autos Deschênes	Installation repose-pied comptoir	30.73 \$	
TOTAL:		559.28 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2015-02			
Ministre des Finances	Permis d'alcool	736.00 \$	5042
Videotron	Téléphone et frais câble	71.53 \$	Accès D
Visa Desjardins	Machine paiement direct	66.34 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		873.87 \$	
TOTAL:		1 433.15 \$	

Camping Bon-Désir :

15-03-1824 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités déposé par le comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois de février 2015, tels que mentionnés dans le rapport.

15-03-1825 Dépôt de la liste des comptes de février 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
 APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de février 2015

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 1 421.82 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
CAMPING BON-DÉSIR**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2015-02			
Papeterie Escoumins	Encre	56.66 \$	
Agence Bix	Site web	224.20 \$	

TOTAL:		280.86 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2015-02			
Mélissa Gagnon	Achat logiciel simple comptable licence	965.79 \$	377
Poste Canada	Timbres	97.73 \$	379
Bell Mobilité	Internet	11.85 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.09 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location machine paiement direct	62.50 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		1 140.96 \$	
TOTAL:		1 421.82 \$	

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

15-03-1826 Dossier conseil sans papier – participation municipale à l'achat d'une tablette pour le maire à titre de membre du Conseil de la MRC de la Haute-Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Haute-Côte-Nord, dans le cadre de son projet d'implantation d'un conseil sans papier, offre aux maires la possibilité d'acheter leur tablette à 50 % du coût réel;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est ouvert aux nouvelles technologies permettant de faire des économies de temps et d'argent et l'aide à la prise de décisions;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
 APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise l'achat de la tablette du maire à titre de membre du Conseil de la MRC de la Haute-Côte-Nord au montant de 167.41 \$ représentant 50% du coût réel,

D'autoriser la trésorerie à effectuer le paiement et à imputer la somme à même les codes budgétaires appropriés au budget 2015.

AVIS DE PRÉSENTATION

D'un projet d'un règlement modifiant le *Règlement de zonage* adopté sous le règlement numéro 2010-050 en vue de permettre l'implantation d'une tour de communication dans la zone 100-F

Je, Martin Gagné, donne avis qu'il sera soumis lors d'une séance subséquente du conseil, un projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage* adopté sous le règlement numéro 2010-050 en vue de permettre l'implantation d'une tour de communication dans la zone 100-F.

AVIS DE PRÉSENTATION

D'un projet d'un règlement modifiant le *Règlement de zonage* adopté sous le règlement numéro 2010-050

en vue de permettre l'implantation d'une résidence secondaire dans la zone 105-C

Je, Martin Gagné, donne avis qu'il sera soumis lors d'une séance subséquente du conseil, un projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage* adopté sous le règlement numéro 2010-050 en vue de permettre l'implantation d'une résidence secondaire dans la zone 105-C.

15-03-1827 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – confirmation de réalisation des travaux

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 25 936, \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes subventionnées;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS; le conseiller Charles Lessard s'abstenant de prendre part à la décision,

QUE la municipalité des Bergeronnes informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

15-03-1828 Rachat du photocopieur pour le montant résiduel en référence au contrat de crédit-bail de 2010

CONSIDÉRANT QUE le crédit-bail du photocopieur datant de 2010 est à échéance depuis le 12 janvier 2015;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le choix entre le rachat pour un montant résiduel de 2 586,94 \$ ou en acheter un nouveau;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil choisit l'option de rachat du photocopieur pour le montant résiduel de 2 586,94 \$,

D'autoriser la trésorerie à effectuer le paiement et à imputer la somme à même les codes budgétaires appropriés au budget 2015.

15-03-1829 Service incendie – recommandation de nouveaux pompiers

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie des Bergeronnes a reçu deux candidatures au poste de pompier et a transmis sa recommandation pour approbation du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter, tel que recommandé par le service d'incendie des Bergeronnes, la candidature de M. Jean-Martin Chamberland et de M. Pascal Lessard au poste de pompier de la brigade de pompiers des Bergeronnes.

15-03-1830 Projet d'informatisation de la bibliothèque municipale – convention de subvention dans le cadre du programme SIMB (Système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire informatiser la bibliothèque municipale affiliée au Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Côte-Nord, dans le but de faciliter la gestion de la collection locale, l'inventaire et le traitement, le prêt, les réservations et les prêts entre bibliothèques et autres avantages pour les usagers;

CONSIDÉRANT QUE les centres régionaux, dans le cadre du programme de « soutien aux projets d'informatisation en matière de bibliothèque » du Ministère de la Culture offrent aux municipalités, un programme de soutien financier (SIMB@) pour l'informatisation de la bibliothèque locale dans le but de favoriser la mise en réseau des bibliothèques publiques québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la subvention prévue dans le cadre du programme couvre 50% des coûts d'immobilisations;

CONSIDÉRANT QUE des frais pour l'entretien des liens de communication et le support technique de 600, \$ sont à prévoir annuellement et que pour la première année, le montant soit appliqué sur la portion de l'année où le système sera totalement fonctionnel;

CONSIDÉRANT QU'à cet effet, une convention de subvention dans le cadre du programme SIMB@ est à intervenir entre le CRSBP Côte-Nord et la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité la convention de subvention dans le cadre du programme SIMB@ (système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée) avec le Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Côte-Nord (CRSBP Côte-Nord) déterminant les modalités de financement et d'implantation du programme dans la bibliothèque de la municipalité,

QUE la municipalité s'engage à verser 50% des coûts d'immobilisations sans excéder le montant de subvention maximale prévu de 3 376, \$, ainsi

que le montant des frais annuels de 600, \$ pour l'entretien des liens de communication et le support technique,

QUE le conseil approuve les deniers nécessaires à même le fonds prévu au budget pour ce projet.

15-03-1831 Projet d'installation de lumières au LED sur le réseau d'éclairage public de la municipalité

CONSIDÉRANT le programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QU'il est clairement démontré dans l'étude d'efficacité énergétique effectuée par Lumen Saguenay pour le compte de la municipalité, que le remplacement des appareils d'éclairage du réseau public par des appareils au LED permettra de réaliser des économies considérables sur la consommation d'énergie puisqu'en 2.7 ans, le retour sur l'investissement sera atteint;

CONSIDÉRANT QUE le type de lumière admissible au programme d'Hydro-Québec est de marque Philips Lumec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, suite à un appel d'offres sur invitation à deux entreprises régionales, soit :

Nom	Montant/lumière (taxes en sus et installation comprise)
Lumen (Saguenay)	250,00 \$
NEDCO (Baie-Comeau)	256,35 \$

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt d'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme et que la soumission déposée par Lumen Saguenay est la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT le remboursement prévu de 60, \$/lumière par le programme d'Hydro-Québec, le projet devrait totaliser un montant d'investissement de 30 400, \$ (taxes en sus);

CONSIDÉRANT QUE les travaux de désinstallation des anciens équipements et l'installation des nouveaux seront effectués par une entreprise locale, les Entreprises Carl Brassard inc.;

**IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la municipalité accepte la soumission de Lumen Saguenay au montant de 40 000, \$ (taxes en sus) pour l'achat de 160 lumières au LED de marque Philips Lumec, incluant l'installation par les Entreprises Carl Brassard inc.,

QUE la municipalité soumette le projet de remplacement des appareils à Hydro-Québec dans le cadre du programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique (projet # BIP-140090-EP),

QUE le conseil approuve les deniers nécessaires pour ce projet à même le fonds d'investissement de la municipalité.

15-03-1832 Quai des Bergeronnes – mandat d’arpentage des nouvelles installations

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des travaux de réhabilitation et le dessaisissement du quai de la Pointe-à-John, la municipalité doit mandater un arpenteur-géomètre pour la production d’un plan montrant la portion du domaine hydrique, lequel plan est requis lors d’une acquisition d’une infrastructure maritime du gouvernement du Canada;

CONSIDÉRANT QU’à la demande de la municipalité, l’arpenteur-géomètre Jean Roy a déposé une soumission pour un mandat d’arpentage du quai;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE mandater la firme Jean Roy, arpenteur-géomètre, pour la confection du plan des nouvelles installations des infrastructures du quai de la Pointe-à-John pour un montant d’environ 1 500, \$ (taxes en sus),

QUE le conseil approprie les deniers nécessaires à même le budget affecté pour le quai.

15-03-1833 Corporation touristique des Bergeronnes – demandes de participation municipale pour l’exploitation du kiosque d’information touristique pour 2014 et 2015

CONSIDÉRANT les demandes de participation financière municipale pour l’exploitation du kiosque d’information touristique déposées au conseil par la Corporation touristique des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes sont pour l’année 2014 et 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QU’en ce qui a trait à la demande de participation financière déposée par la Corporation touristique des Bergeronnes pour l’exploitation du kiosque d’information touristique pour 2014, le conseil accepte :

- a) de verser un montant de 1 500, \$ pour couvrir le montant déboursé pour la carte promotionnelle,
- b) de verser un montant de 1 577, \$ pour couvrir le montant déboursé pour les taxes foncières,
- c) d’autoriser un prêt remboursable sur 5 ans pour couvrir le coût du déficit de l’année jusqu’à un maximum de 5 000, \$, ce, sur présentation des états financiers de 2014,

QUE le conseil approprie les deniers nécessaires à même le fonds d’exploitation à cet effet,

QU’en ce qui a trait à la demande pour l’année 2015, la Corporation touristique doit transmettre à la municipalité les prévisions budgétaires pour l’année 2015 et le conseil prendra une décision à une séance ultérieure à cet effet.

Correspondance et informations

- Agriculture, Pêcheries et Alimentation/Agriboréa – invitation à la journée agricole nordique du 12 mars 2015,
- GREMM – remerciements pour don reçu dans le cadre de la campagne « Adoptez un Béluga »,
- Projet Èd pou lékol – demande de don d'ordinateurs portables usagers,

Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

15-03-1834 Action-chômage de la Haute-Côte-Nord – demande d'aide financière et invitation à participer à un radiothon qui se tiendra à la radio CHME le 20 mars prochain

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte de verser un montant de 100, \$ pour une publicité dans le journal HCN dans le but de commanditer le radiothon, événement-bénéfice organisé par Action-chômage de la Haute-Côte-Nord qui aura lieu le 30 mars 2015 à la radio CHME des Escoumins.

15-03-1835 Festi-livre Desjardins – demande de commandite pour l'organisation de la soirée d'ouverture le 30 avril prochain dans le cadre de la 15^e édition du Festi-livre

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu du comité d'organisation du Festi-livre Desjardins une demande de soutien financier pour l'organisation de la soirée d'ouverture et des différentes activités du Festi-livre dans le cadre de sa 15^e édition;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé pour 2015 de diminuer de 20% le budget des dons et commandites aux organismes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE participer pour un montant de 800, \$ pour l'organisation de la soirée d'ouverture et des différentes activités du Festi-livre dans le cadre de sa 15^e édition.

15-03-1836 Festi-livre Desjardins – demande de commandite pour le brunch-bénéfice de clôture au profit des élèves de l'école Dominique-Savio qui aura lieu le dimanche 3 mai

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu du comité d'organisation du Festi-livre Desjardins une demande commandite pour le brunch-bénéfice de clôture du Festi-livre au profit des élèves de l'école Dominique-Savio qui aura lieu le dimanche 3 mai 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité participe pour un montant de 100, \$ pour le brunch-bénéfice de clôture au profit des élèves de l'école Dominique-Savio organisé par le comité du Festi-livre dans le cadre de sa 15^e édition.

15-03-1837 Festi-livre Desjardins – demande d'utilisation du gymnase et la grande salle de la polyvalente des Berges à titre gratuit

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité offre au comité organisateur du Festi-livre Desjardins la possibilité d'utiliser le gymnase et la grande salle de la Polyvalente des Berges, à titre gratuit, pour la tenue du Festi-livre 2015.

VARIA :

15-03-1838 Achat d'un camion de service usager pour le service incendie – désignation de représentants municipaux pour vérifier l'état d'un véhicule en vente à la Ville de Québec

CONSIDÉRANT QUE le service incendie des Bergeronnes a soumis au conseil le besoin pour l'acquisition d'un camion de service;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, la Ville de Québec disposerait d'un tel équipement qui serait destiné à la vente;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est intéressé à acquérir cet équipement et qu'il juge nécessaire que la municipalité vérifie l'état du camion au préalable avant d'acheter;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE mandater le maire, le conseiller responsable du dossier incendie et le directeur du service incendie des Bergeronnes à se déplacer à Québec afin de procéder aux vérifications nécessaires du camion de service disponible à la Ville de Québec et de faire part de leur recommandation au conseil à cet effet pour la prise de décision.

15-03-1839 Camping Bon-Désir – présentation du projet d'achat d'équipements récréatifs

CONSIDÉRANT QUE le plan de développement du Camping Bon-Désir nécessite une mise à niveau pour ses activités;

CONSIDÉRANT QUE le Camping Bon-Désir désire accroître sa clientèle et tout particulièrement sa clientèle familiale, qui représente plus de 50% de ses visiteurs;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'étendre la saison touristique;

CONSIDÉRANT QUE le Camping est un intervenant majeur pour le tourisme des Bergeronnes et représente à lui seul 70% de sa capacité d'hébergement;

CONSIDÉRANT QUE le Camping a réussi à récupérer ses trois étoiles de classification et que pour les conserver il doit à chaque année améliorer ses équipements et répondre aux attentes du CITQ;

CONSIDÉRANT QUE le Camping Bon-Désir emploie une quinzaine de personnes;

CONSIDÉRANT la municipalité a monté un plan d'affaires présentant des éléments innovateurs dans le projet, tels des jeux d'eau pour les jeunes enfants, une barrière d'accès, la création d'un poste d'animateur saisonnier et un équipement prêt à camper;

CONSIDÉRANT QUE dans le montage financier la municipalité doit participer financièrement dans le projet;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes dépose une demande d'aide financière auprès de Développement Économique Canada pour un projet de 136 000, \$ permettant au Camping Bon-Désir le développement de ses attraits.

QUE la municipalité s'engage à verser le montant de participation de 57 000, \$,

QUE le conseil approprié les deniers nécessaires à même le surplus accumulé de la municipalité.

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

15-03-1840 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 20h18.

Francis Bouchard
Maire

Lynda Tremblay
Directrice générale/secrétaire-trésorière

.....
Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.